
Présidence : Albanie

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1254^e séance plénière)**

1. Date : jeudi 9 janvier 2020

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 25

2. Présidence : Ambassadeur I. Hasani

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent d'Israël (partenaire pour la coopération) auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Mordechai Rodgold.

Au nom du Conseil permanent, le Président a également présenté ses condoléances aux familles des passagers et de l'équipage du vol PS752 d'Ukraine International Airlines qui s'est écrasé près de Téhéran le 8 janvier 2020. L'Ukraine (également au nom de l'Allemagne, du Canada, du Royaume-Uni et de la Suède) (PC.DEL/11/20) a remercié le Conseil de ce témoignage de compassion.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE, S. E. M. EDI RAMA, PREMIER MINISTRE ET MINISTRE POUR L'EUROPE ET LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ALBANIE**

Président, Président en exercice (CIO.GAL/1/20/Rev.1), Croatie, Croatie-Union européenne (la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/16/20), Fédération de Russie (PC.DEL/5/20), Ukraine (PC.DEL/12/20), Turquie (PC.DEL/9/20 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/8/20 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/3/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/17/20), Suisse (PC.DEL/4/20 OSCE+), Saint-Siège, Norvège

(PC.DEL/14/20), Turkménistan, Monténégro (PC.DEL/13/20 OSCE+), Canada, Kazakhstan, Ouzbékistan, Géorgie (PC.DEL/15/20 OSCE+), Moldavie (PC.DEL/7/20 OSCE+), Arménie (PC.DEL/10/20), Slovaquie, Kirghizistan, Mongolie, Royaume-Uni (PC.DEL/6/20 OSCE+), Japon (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Adieux au Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur I. Vrailas : Président, Représentant de l'Union européenne

4. Prochaine séance :

Jeudi 16 janvier 2020 à 10 heures, Neuer Saal